

TEMPS DES ARTS DE LA RUE COMITÉ DE PILOTAGE

**Mercredi 17 août 2005
Aurillac**

Compte-rendu

Membres présents :

Président du comité national de pilotage

Yves Deschamps, ancien inspecteur général de la création et des enseignements artistiques du ministère de la culture

Représentants du ministère de la culture

Thierry PARIENTE, conseiller technique, théâtre, cirque, arts de la rue, cabinet du ministre de la culture

Marie MOREAU-DESCOINGS, conseillère arts du cirque et de la rue, collègue théâtre et spectacles, DMDTS

Françoise VOELCKEL, direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA)

AFAA

Stéphane NEGRIN, chargé de mission, Département des Arts de la scène, pôle théâtre, cirque et arts de la rue

ONDA

Jean-Christophe BONNEAU, secrétaire général

Représentants des associations des collectivités territoriales

Jean-Claude SENECHAL, conseiller pour le théâtre et le cirque, DRAC Poitou-Charentes

Isabelle LOURSEL, représentant Pierre BOURGUIGNON, président du Groupe d'étude sur les Arts de la Rue à l'Assemblée Nationale, président de l'association des Maires, villes et banlieues de France (AMUBF)

Professionnels et personnalités qualifiées

Alain TAILLARD, administrateur de la Compagnie Jo Bithume

Philippe CHAUDOIR, maître de conférence à l'Université de Lyon 2, président de Lieux Publics

Christophe BLANDIN-ESTOURNET, chef de projet au Parc de la Villette

José RUBIO, directeur technique de l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV)

Thierry LORENT, La Cave à Théâtre, Compagnie Annibal et ses Eléphants

Maud LE FLOC'H, co-directrice artistique de la Compagnie Off, urbaniste

Fabrice LEXTRAIT, Atelier Jean Nouvel

Frédéric MICHELET, conseiller pour les arts de la rue à la SACD, Compagnie International Alligator

Nicole RUPPERT, directrice de Kulturbüro (Allemagne)

Bruno SCHNEBELIN, directeur de la Compagnie Ilotopie

Jean-Marie SONGY, directeur de l'association Eclat (Festival d'Aurillac - Le Parapluie)

Claude MORIZUR, co-directeur de la scène conventionnée Le Fourneau, à Brest

Éma DROUIN, directrice artistique du Deuxième Groupe d'Intervention

Philippe SAUNIER BORRELL, directeur de la scène conventionnée Les Pronomade(s), en Haute-Garonne

Pierre SAUVAGEOT, directeur de Lieux publics, Centre national de création des arts de la rue

Jean-Raymond JACOB, auteur et metteur en scène de la Compagnie Oposito, président de la Fédération des arts de la rue

Pascale CANIVET, coordinatrice de la Fédération des arts de la rue

Stéphane SIMONIN, directeur de HorsLesMurs

Antoine BILLAUD, chargé de mission rue et cirque à HorsLesMurs

Isabelle DRUBIGNY, chargée de mission du Temps des arts de la rue à HorsLesMurs

• **Introduction par Yves Deschamps** : Lorsque nous nous sommes quittés à l'issue du précédent comité de pilotage, nous avons convenu que nous nous retrouverions à Aurillac, pour des raisons symboliques, artistiques et pratiques. Le comité de pilotage est installé depuis à peine quatre mois dans ses fonctions. Sans faire d'autosatisfaction, les groupes ont fourni un travail intense et important. Au dernier comité de pilotage, on s'est aperçu qu'il était illusoire de vouloir que se restitue ce travail en une seule séance. Il y a donc eu des rapporteurs privés de parole. Aussi, nous avons décidé qu'ils parleraient aujourd'hui. Mais en attendant cette parole, en votre nom, je souhaite la bienvenue à Thierry Pariente parmi nous. Il nous fait le plaisir de nous consacrer une heure. Nous pourrions échanger avec lui sur la mise en perspective de 2006 qui a beaucoup préoccupé l'assemblée des rapporteurs réunis le 16 août ainsi que les membres du comité restreint. Ensuite, nous écouterons les rapporteurs, en inversant cependant l'organisation de l'ordre du jour initialement prévu. Nous commencerons par l'événement, en la présence de Thierry Pariente, de façon à pouvoir échanger avec lui sur ce groupe et entendre son avis, ses appréciations sur ces travaux qui ne sont, il faut le rappeler, que des travaux d'étape.

• **Intervention de Thierry Pariente** : Je voudrais simplement dire que ma présence ici est aussi celle du ministre. Comme le sait Jean-Marie Songy, il ne pouvait pas venir personnellement à Aurillac. Mais il souhaitait que l'État y soit représenté. Je tenais moi aussi à être là, comme toujours depuis que nous menons ce travail, d'abord pour vous écouter et non pour faire des déclarations définitives sur les sujets qui sont les vôtres. L'énorme intérêt de la mécanique qui s'est mise en place est que c'est vous qui l'animez. J'ai vu beaucoup de mécaniques dans la rue, de vaisseaux spatiaux de toutes natures, c'est pourquoi la métaphore me vient à l'esprit. Ce que vous faites là est un vaisseau très particulier qui va nous conduire, je l'espère, à refonder les arts de la rue pour les dix ans à venir. Je sais que vous êtes sur une perspective pluriannuelle. Sur ce point, il faut se demander pourquoi fixer à deux ans ou trois les choses. Je crois que les bases qui sont fondées ici dépasseront les trois années prévues. Dans la rue ou dans les débats, les interrogations sur ce que ces groupes produisent sont posées. Ce, parce qu'à la fois votre discipline a un certain nombre d'années d'existence mais aussi parce que, en écho des autres disciplines des arts de la scène (vous avez entendu la polémique du Festival d'Avignon), elle pose des questions sur le rapport entre le spectacle et le spectateur.

Et vous devez être aussi en liaison étroite avec les autres équipes artistiques qui sont aujourd'hui également confrontées à des questions très importantes non seulement de survie - mais cela est le lot quotidien des artistes - mais surtout de rapport à l'esthétique et au politique. Je l'ai vécu très violemment à Avignon comme vous l'avez lu dans la presse qui s'en ait fait l'écho. Je pense que, à un moment donné, nous aurons pour mission – je le dis au président ici, sans savoir quelle forme cela doit revêtir – de croiser vos échanges et vos travaux avec les problématiques qui se posent aussi aux compagnies en général (dans le rapport au texte, dans le rapport au corps...). Ce ne sont pas seulement des questions esthétiques mais surtout des questions qui interrogent le rapport entre le spectacle et le spectateur. Je suis donc très intéressé de voir comment vous avancez, à la fois pour vous-même, pour ce que sont les arts de la rue, mais aussi pour les arts qui, dans ce pays, sont un peu « ballottés » en ce moment.

Sur le Temps des arts de la rue, nous allons doucement arriver au temps 2, physiquement, en février. Toutefois, en réalité, et vous le savez comme moi, les questions budgétaires et d'engagement se posent dès maintenant et devront être résolues dans le mois et demi qui vient pour pouvoir être opérationnel à partir de l'exercice de la rentrée 2006. J'attends donc beaucoup de vous. Nous avons à nous mettre au point sur ce que vous souhaitez que soit ce temps 2, non pas au mois de décembre mais dès le mois de septembre. Je le dis de façon très volontaire, si l'on veut que nous puissions, avec Jérôme Bouët et ses services, inscrire dans les budgets de la DMDTS et dans son action ce temps 2 des arts de la rue. Actuellement, les conversations entre Bercy et tous les ministères, dont celui de la culture, sont quasi closes. Je n'en ai pas le compte rendu définitif. On part sur un budget qui ne sera ni bon ni mauvais, ce qui est peut-être le pire d'une certaine manière car ce ne sera ni une vraie catastrophe dans laquelle nous serions placés, ni un vrai paradis devant lequel nous pourrions lancer de nouvelles initiatives. Je crains très sincèrement un budget de stagnation qui nous permettra quand même d'agir. Il faudra peut-être que le ministère fasse un certain nombre de redéploiements, comme toujours, et voir là où il faut porter le fer, et qu'il continue l'action en y adjoignant à la fois les moyens nouveaux de l'État mais aussi, je l'espère, des moyens nouveaux des collectivités territoriales. C'était, je crois, l'une des

ambitions de ce temps 2 des arts de la rue que d'associer à l'initiative de l'État les collectivités de manière de plus en plus forte. Je sais que vous le faites mais serai heureux d'entendre où vous en êtes dans vos relations non seulement aux régions car ce sont de nouveaux opérateurs, mais aussi aux communautés urbaines, aux villes et aux départements. Le Temps des arts de la rue a-t-il été un facteur déclenchant ? Je ne le sais pas. Il m'importe de savoir s'il s'est passé quelque chose dans l'esprit des élus locaux et si la dimension événementielle, dont nous allons parler, ne l'a pas trop emporté dans certaines régions au détriment d'une action de fond que l'État a impulsée.

Par ailleurs, je crois aussi que, malgré l'absence de moyens certainement très importants, que la communication est encore faible pour le Temps des arts de la rue. Mais c'est peut-être mieux comme cela. C'est en effet une des seules opérations où nous n'avons pas mis « la charrue avant les bœufs » et que le travail de fond se fait. Il me semble très important, et là j'attends avec beaucoup d'intérêt la réflexion qui est la vôtre sur l'événement, que quelque chose d'un peu visible, d'un peu présent, soit maintenant mis en place, qui soit un acte artistique et non un acte publicitaire des arts de la rue. La société, sur ce point, a inversé les valeurs. De ce point de vue, le ministre a demandé à une compagnie de rue d'être présente pour les rencontres européennes de la culture. Ceci était symboliquement très fort. En effet, les 2 et 3 mai derniers, sa présence, parmi les 25 pays de la communauté européenne et l'ensemble des présents - ministres, ambassadeurs, artistes et politiques - était un acte qui signifiait que l'espace urbain (en l'occurrence quelque peu patrimonial) est aussi le lieu de l'expression artistique. Cela a été dit au plus haut niveau. Je pense qu'au moment de Budapest (où Pierre Sauvageot se rendra), c'est-à-dire au moment de la suite de ces rencontres qui ne sont pas éphémères mais régulières, la parole des réseaux européens des arts de la rue devrait être entendue. De ce point de vue, donc, il me semble que la dimension symbolique a été posée mais davantage vers nos camarades européens que vers nos propres journalistes Français. Il est donc peut-être temps de dire ce que sont les arts de la rue sur le plan esthétique et que ce soit vous qui le fassiez me semble essentiel si l'on ne veut pas renverser l'ordre des choses, c'est-à-dire l'imaginaire de la fête avant l'imaginaire de l'art.

Je suis donc là en attente, en attente très concrète. Ce n'est pas du discours. J'ai en effet besoin de vous pour qu'on puisse nourrir, avec Marie Moreau-Descoings, Jérôme Bouët, les services de l'État et le ministre lui-même, le budget 2006 de vos demandes. Je ne vous promets rien aujourd'hui ; je n'en ai ni l'autorité ni la capacité. N'attendez donc pas de moi le moindre chiffre, ce serait malhonnête. Le budget de l'État est en débat et sera voté et défendu devant le Parlement dans les semaines qui viennent. Mais il est très important par contre qu'on le construise en fonction de vos demandes, comme cela a été fait pour le temps 1.

Yves Deschamps : Qui souhaite s'exprimer sur ce que vient de dire Thierry Pariente ?

Bruno Schnebelin : Je souhaite faire une remarque sur la communication. Sur ce Temps des arts de la rue, les compagnies ou les lieux de fabrique ne peuvent pas avoir la charge de la communication envers les villes, les régions et les départements. Cette communication est très lourde. Pourtant je ne vois pas les DRAC être très actives dans cette diffusion du Temps des arts de la rue. Il y a là des équilibres et des capteurs à trouver. Est-ce que les DRAC sont « sens dessus dessous » sur ce Temps des arts de la rue ?

Jean-Claude Sénéchal : Il y a au Conseil régional, le 1^{er} septembre, une réunion où nous espérons un certain nombre d'élus pour leur parler des arts de la rue. Coup de Chauffe, à Cognac, a reçu de nombreux élus, notamment le député maire de Rochefort et le conseiller général. Ce dernier se montre tout à fait prêt à participer au développement des arts de la rue, non seulement à Cognac, mais aussi en Charentes-Maritimes. Il est vrai que ce sont les prémices, mais il vaut mieux savoir que ses personnes, même s'ils ne découvrent pas les arts de la rue, les confondent souvent avec de l'animation de rue. Nous avons donc une démarche pédagogique à faire et nous leur expliquons qu'il s'agit d'un art qu'il ne faut pas amalgamer avec l'animation. Mais je peux vous assurer que, petit à petit, nous gagnons du terrain.

Thierry Lorent : Je voudrais revenir sur les perspectives budgétaires du Ministère. Il faut bien sûr un acte fédérateur et artistique visible par la presse et par le public, mais j'espère toutefois que, budgétairement, ces trois ans seront pleinement accompagnés. Il y a déjà eu

un premier pas passé cette année, mais nous étions partis sur une base de trois ans. Et si nous faisons bien notre travail, il est évident que ces trois sèmeront pour l'avenir. Mais il faut pour cela cet accompagnement financier, de réflexion, d'acte(s) artistique(s) et de travail pédagogique auprès des élus et des DRAC. Si l'on réalise un acte très visible mais que l'amélioration budgétaire est inexistante, nous risquerons de régresser. La visibilité dans le temps dépendra du budget affecté aux arts de la rue sur ces trois ans.

Yves Deschamps : Nous ferons un bref résumé, groupe par groupe, pour informer Thierry Pariente. Mais avant, sur ce point, nous avons énoncé ce matin (réunion Événement(s) fédérateur(s)), avec Michèle Bosseur pour la Bretagne, Patrice Papelard pour les Rhône-Alpes, Pierre Sauvageot pour PACA et Jean-Raymond Jacob pour l'Île-de-France, un certain nombre d'éléments qui laissent espérer qu'il y aura un apport assez conséquent de la part des collectivités publiques (qu'il s'agisse des régions, des départements, des villes ou encore des communautés d'agglomération...) si la volonté de l'État est encore plus affirmée. La réflexion de ce matin caractérisait le souci de traduire ce que sont les arts de la rue aujourd'hui et ce qu'ils seront à l'avenir et non pas ce qu'ils étaient hier. En même temps, il sera difficile de définir le cadre des centres nationaux de production sans réaliser, avec l'aide de l'État en région ou central, un travail préalable avant d'en prendre l'arrêt définitif. Il appartiendra au ministère, bien sûr, de définir la finalité de ce cadre. Il y a des données, des préconisations, des vœux, des souhaits, des perspectives politiques d'action à la fois territoriales mais aussi de dimension nationale. Devant l'abondance et l'arborescence des propositions ainsi que leurs contradictions, il y aura à faire un choix pertinent des objectifs de manière à avoir la capacité, dès le départ, de les présenter aux collectivités locales et territoriales. Si nous voulons espérer, comme le Ministère le souhaite, une participation accrue (et nouvelles pour certaines) de leur part, il ne faut surtout pas leur donner l'impression d'être devant le fait accompli. Cela est donc un peu compliqué puisque nous sommes à l'intersection de propositions que l'on pourrait faire, d'une politique nationale qui a été prédéfinie par le ministre (les orientations du dossier de presse) et en même tant de traductions territoriales de ces orientations qui doivent ce débattre au cas par cas dans chaque région. Ceci va nécessiter une légère mobilisation des moyens. Il en est de même pour l'événement qui nécessitera des crédits d'études de manière à permettre, dès début 2006, la mise en perspective des écritures de plusieurs auteurs des arts de la rue en fonction du cadre que vous validerez ou non, d'une manière calendaire et pragmatique, lors de l'intervention de Jean-Raymond Jacob.

Philippe Saunier Borrell : Nous sommes tous conscients qu'il s'agit là d'une période de structuration et non de communication, même si un événement est prévu. Je pense que, sur ce Temps des arts de la rue qui n'a véritablement commencé qu'au mois de mai, un vrai travail a déjà été mené non seulement dans les commissions mais également dans les régions. Ce matin, Patrice Papelard et Maud Le Floc'h ont donné des exemples précis, Pronomade(s) également. Des actions sont engagées à l'initiative des compagnies et lieux de fabrique. Ils se sont structurés pour interpeller les DRAC et les services des régions et prendre acte et date sur les deux ans et demi qui restent. Concrètement, en Midi-Pyrénées, nous avons instauré une complicité entre les lieux, les festivals, les lieux de fabrique, le centre national et la région. Les choses se sont mis en place, en très peu de temps, entre la profession et les partenaires territoriaux (les régions plus que les départements). Ces initiatives trouveront écho sur l'événement. Voilà un aspect du travail de fond qui est mené actuellement.

Cette période tombe assez bien pour nous car certains centres sont en période de discussion avec les partenaires publics (l'État, mais aussi les départements et les régions) sur les conventions triennales. Il y a effectivement eu un geste de l'État cette année sur un certain nombre de points, dont les centres nationaux. Nous avons bien évoqué et répété que ces centres sont nationaux et non départementaux ou régionaux. Les budgets doivent donc être de réels budgets de production, que les partenaires publics régionaux ou départementaux pourront accompagner. Le geste de l'État ne peut donc pas s'arrêter là. Quand le secteur associera d'autres centres nationaux (CDN, scènes nationales...) sur des montages de production pour que les autres secteurs de la diffusion accompagnent les arts de la rue, il faudra que la capacité financière corresponde.

Les partenaires publics territoriaux sont donc présents, même s'ils ne l'ont pas démontré d'un point de vue financier. Mais ils le feront sur un certain nombre de lieux, en tout cas par la signature de nouvelles conventions.

Jean-Marie Songy : J'ai deux choses à dire concernant l'expansion, les moyens et l'action. La mesure nouvelle qui a été affectée au Parapluie a été relayée par les collectivités locales. La région a en effet mis 90 000 Euros en plus des 150 000 Euros attribués au lieu, et le département a également renforcé son action sur le festival. Par contre, la ville n'a pas renforcé ses moyens, mais elle l'avait annoncé auparavant.

Le conventionnement est intéressant car il assure des moyens, mais il peut aussi tout bloquer. Nous avons ici des moyens de pression puisque l'État est intervenu. Ceci nous permet de voir les collectivités territoriales se positionner par rapport au partenariat de l'État. Le conventionnement correspond par conséquent à la professionnalisation de notre secteur, en le structurant.

Par ailleurs, concernant la partie événementielle du Temps des arts de la rue, Jean-Raymond en parlera, je me montre plutôt pessimiste car il sera forcément question de moyens colossaux pour être visibles et lisibles à travers la création. J'ai un peu tendance à me dire que nous nous montrons un peu prétentieux. Je pense qu'il s'agit plutôt de savoir comment donner de l'énergie à l'ensemble d'une profession, et ce n'est pas nous mais 800 compagnies, et d'arriver à les concerner sur quelque chose qui sera équitable. Il me semble que nous en sommes très loin.

Pierre Sauvageot : Je voudrais revenir sur 3 des points qui ont été levés. Il est intéressant de noter que Jean Digne ait proposé le mot temps pour parler de cette opération car la question du temps est toujours celle sur laquelle on se heurte : le temps long et le temps rapide... Nous avons mis en place une machine formidable, une machine à réfléchir, avec neuf groupes de travail et de nombreuses personnes qui ont été consultées. Je peux dire, alors que je réfléchis depuis longtemps à ces questions, que j'ai appris quantité de choses depuis qu'on a lancé ces groupes, que se soit à travers celui que je pilote ou ceux auxquels je participe.

En même temps, Thierry Pariente nous indique qu'il faut annoncer en septembre vers quoi l'on tend car ce n'est pas tout de demander deux millions d'Euros en 2006. Mais cela ne correspond pas forcément à notre temps. Bien entendu, chacun a des réponses, mais elles ont besoin de trouver leur maturité et de devenir collectives. Nous savons d'un côté que nous avons du temps, car nous avons fixé l'événement sur trois ans. Et même si Thierry Pariente semble remettre en question cette échéance, je pense qu'il est bien d'avoir fixé un terme et de savoir que nous avons ce temps-là pour construire. Mais d'un autre côté, et même si je crois en notre capacité de faire rapidement un certain nombre de propositions assez précises, nous avons besoin de plus de temps pour aller plus loin et convaincre les scènes généralistes, les collectivités...

Sur la question des collectivités, fondamentale, nous savons que ce Temps des arts de la rue s'est davantage créé dans une discussion entre la profession et son ministère de tutelle qu'avec les collectivités qui sont pour l'instant plutôt regardantes. Je remarque aujourd'hui, à ce comité de pilotage, qu'il n'y a pas une seule des associations d'élus qui en font pourtant partie. Même si Isabelle Loursel est ici pour représenter Pierre Bourguignon. Mais les associations d'élus n'ont de toute façon pas de pouvoir décisionnaire. Chaque collectivité a sa politique et il s'agit donc d'aller vers chacune. Nous avons beaucoup discuté de cette question des collectivités et je crois qu'il ne faut pas perdre une double approche : une approche partenariale et une approche incitative.

L'approche partenariale se fait autour des centres nationaux de production, des conventionnements de compagnies, et il s'agit de collectivités qui ont déjà fait le choix des arts de la rue. Nous les connaissons, chacune a son histoire, son rythme, et nous avançons ensemble. Et il faut multiplier les relations de partenariat autour d'axes forts, de compagnies, de lieux entre l'État et les collectivités pour accueillir un projet sur un territoire.

Concernant l'approche incitative, il y a une mesure incitative qui permettrait aux collectivités, qui n'ont pas encore fait le choix des arts de la rue, de proposer des projets auxquels l'État répondra. Il ne s'agira pas forcément de long terme mais de « commande publique », même si ce terme est très controversé, de résidence de diffusion, d'écritures spécifiques, in situ, d'un travail en commun avec une compagnie et une ville... Le catalogue, le travail, n'est pas encore terminé. Mais nous avons le sentiment qu'une mesure

incitative, venant de l'État, donc d'ampleur nationale, qui pourrait d'ailleurs associer des organismes nationaux comme la SACD, permettrait à ce que des collectivités et des compagnies, c'est-à-dire des artistes et des organisateurs, des scènes et des artistes, avancent ensemble sur des projets avec un interlocuteur au niveau de l'État.

Quant au troisième point : les deux jours de travail sur les questions européennes et internationales, organisés grâce à l'initiative du Festival d'Aurillac, sont considérables car ils induisent une ouverture et un enrichissement. Le colloque a montré que la France est motrice est reconnue comme telle (en faisant attention à ne pas être donneur de leçon) et la présence des artistes et organisateurs internationaux a permis un réel apport sur notre manière de concevoir les œuvres et notre rapport au territoire.

Alain Taillard : Pour poursuivre ce qu'a dit Jean-Marie Songy concernant les compagnies en tant que rapporteur du groupe de réflexion sur les compagnies, leur structuration et leur pérennisation, je voudrais revenir sur un fait. Le terreau va être bien évidemment celui des compagnies. Sans elles, les réflexions que nous menons les uns et les autres ici n'aurait aucun sens. J'insiste sur la fragilité socio-économique dans laquelle se trouvent aujourd'hui les compagnies. On ne peut pas poursuivre notre réflexion sans garder cela en mémoire. Disons-le, maintenant, à nouveau. Nous nous sommes donné pour objectif l'interministériel et l'interdirectionnel fonctionnent très bien : je veux parler des contrôles. Nous observons une réflexion qui est effectivement conduite, dans cette dimension partenariale, sur les conditions économiques des compagnies par le biais de la sanction. Alors qu'aucune réflexion fondamentale ni de réelle prospective sur les conditions d'exercice des compagnies ne sont encore entamées. Certes, nous sommes au-delà du cadre strict des arts de la rue, mais nous devons garder cela en mémoire car, par le biais aujourd'hui de ces mécanismes, on voit des compagnies être dans des conditions extrêmement dangereuses.

Claude Morizur : Concernant la question des régions, je voudrais signaler que le Conseil régional de Bretagne accompagne l'État puisqu'il a voté 50 000 Euros supplémentaires sur l'ensemble des projets de structuration du Fourneau. Par ailleurs, nous nous organisons au niveau régional. Nous avons en effet créé une Fédération, la Fédé B (Bretagne). On se retrouve le 11 octobre à 11h11 autour du berceau du Temps des arts de la rue à Brest. L'idée est de travailler, dans un premier temps, avec les structures déjà en mouvement (région, département et collectivités locales) afin de faire le point sur 2005 pour qu'en 2006 des initiatives soient prises vers les zones à défricher. Je vais là tout à fait dans le sens de Pierre Sauvageot à propos des mesures incitatives. C'est en effet là qu'il sera possible d'arriver avec des projets (résidence de diffusion, d'écriture, etc.) et un volume d'accompagnement susceptible de dialoguer avec les structures (scènes nationales et lieux conventionnés) mais aussi d'apporter des financiers. Nous pourrions donc davantage parler de volume d'accompagnement de ces projets de création.

Stéphane Simonin : Il y a des choses très importantes qui viennent d'être dites. Le travail des professionnels en direction des partenaires locaux est en effet lancé. Le Temps des arts de la rue est un événement essentiel pour cette prise de contact et de parole. Elle fait avancer les choses au niveau de chaque acteur de terrain. Cependant, nous avons aussi affaire à un programme national et c'est là où nous nous étions entendus sur la durée du temps de réflexion. C'est une difficulté de rendre compatible des projets très différents sur le territoire. Mais c'est un coup de projecteur possible afin de faire passer des messages. Nous sommes bien placés pour savoir à quel point il y a encore des méconnaissances de ce secteur et un certain nombre de publics à sensibiliser.

Pour en revenir à la question du timing. Elle est effectivement paradoxale à résoudre dans la mesure où nous avons mis en place une machine qui fonctionne bien et qui a ouvert beaucoup de chantiers de réflexion que nous sommes pourtant dans l'obligation de synthétiser pour en tirer les lignes force. Naturellement, dans notre organisation et notre méthodologie, ceci aurait dû se faire petit à petit et, dans l'idéal, c'est dans l'aboutissement des trois ans que nous aurions pu faire une synthèse parfaite de tout ce travail-là. Comme je l'entends aujourd'hui, nous avons à trouver deux temps et, vis-à-vis de l'État (au niveau des collectivités, les projets se font au fur et à mesure) nous avons à sortir dès 2006 à la fois des priorités de messages à faire passer, des actions, etc. Je crois que c'est cette instance qui doit faire la synthèse de tous ces chantiers. On se rend compte que les groupes de travail sont de qualité car ils approfondissent vraiment les choses mais en

même temps, ils traitent de sujets transversaux. Il faut donc, dès ce comité de pilotage, commencer à acter sur les points transversaux qui nous semblent prioritaires et qui seront ces lignes force. Pour être pragmatique, peut-on envisager de faire ces propositions en octobre, car cela accélère un peu notre façon de travailler, modifie notre calendrier, même si cela n'empêche pas un travail à long terme, ou doit-on les faire en septembre ? On peut aussi se prêter à l'exercice de la synthèse, mais les synthèses que nous apporterons seront davantage des synthèses d'étape. Il ne pourra s'agir de cette synthèse générale et idéale dont je parlais qui serait l'aboutissement de ce Temps des arts de la rue.

Yves Deschamps : Nous avons eu, hier soir, une réunion du comité restreint et des rapporteurs de façon à essayer d'avoir un regard sur les « nervures » qui traversent les interrogations de chaque groupe et qui peuvent constituer l'architecture d'une politique nationale concertée avec les collectivités partenaires, artistes et professionnels pour en faire part au comité de pilotage d'aujourd'hui. Il faudra ensuite, dans les domaines de l'interministériel, de la déconcentration, etc., examiner les choses au cas par cas pour savoir quelle coloration identitaire cela peut prendre. Nous avons essayé de trouver, dans les thématiques des neuf groupes, les questions récurrentes. Ce découpage « en tranche » permet à chacun d'approfondir un sujet et de le mettre en débat au comité de pilotage, en concertation avec les autres groupes.

Ce matin, à propos de l'événement fédérateur - qui reste quand même une des données (sans être la seule, mais elle est la partie émergée de l'iceberg) de l'intérêt et de la nécessité de ce Temps des arts de la rue - nous nous sommes demandé dans quelle mesure il n'y aurait pas lieu à créer un dixième groupe de travail comportant des spécialistes de la communication mais aussi des sociologues, des professionnels et des artistes. Il s'agirait de voir de quelle manière nous pouvons devenir de plus en plus transparents et transmettre, pendant la « coloration » de l'année 2006, des informations, sans qu'elles paraissent être pour autant des conclusions définitives. Ceci, tout en poursuivant l'interrogation et l'information d'étape que nous avons commencée, notamment par la plaquette qui transmet de manière succincte les objectifs du Temps des arts de la rue et qui est de plus en plus largement diffusée.

• **Présentation d'étape des travaux des groupes thématiques. Synthèse des rapporteurs et échange avec le comité de pilotage.**

« **Ecrire pour l'espace public** », Ema Drouin

Je voulais revenir sur le groupe de travail sur l'écriture (les écritures in situ, éphémères et le mode actuel d'écriture des compagnies). Nous avons fait un travail à la fois de réactualisation des modes d'écriture qui sont déjà soutenus et mené une réflexion sur la manière d'aider des écritures éphémères, notamment en évoquant des résidences de réécriture et réadaptation, d'une part. D'autre part nous avons envisagé la mise en place d'un fonds national. Nous continuerons la réflexion avec la SACD mais aussi avec des villes (la ville de Sotteville-lès-Rouen se montre particulièrement intéressée). Cette réflexion est très transversale car ce dispositif pourrait être porté par des villes, des compagnies ou des lieux. Le commanditaire pourrait être différent.

Thierry Lorent : Je vais peut-être embarrasser Claude Morizur, mais je voudrais souligner que les compagnies sont dans l'interrogation quant à ces 9 centres de production et en attente du cahier des charges. Dans le contexte des contrôles qui sont menés actuellement, des difficultés liées à l'intermittence, elles se demandent comment être dans la légalité, comment arriver à survivre.

Frédéric Michelet : Le travail réalisé avec le nouveau conseiller régional, Georges Frêche, s'est avéré très payant. Il y a un très fort souhait de la part du Conseil régional de faire avancer le cirque et les arts de la rue qui se traduit d'ailleurs cette année par une aide, très correcte, à la création pour douze compagnies alors que le nombre des compagnies n'excédait pas trois. En revanche, la DRAC Languedoc-Roussillon a du mal à se mobiliser. En même temps, nous avons eu un changement de conseiller très difficile et il y a eu quelques leçons entre la DRAC et le Conseil régional. Nous avons donc parfois des difficultés à savoir ce que l'on peut demander concrètement et sur quelles lignes de crédit. Nous avons une région qui se mobilise très fortement mais une DRAC (notamment le vice-président de l'Hérault) qui ne suit pas vraiment. Il faut savoir que le Languedoc-Roussillon

est une région sous-développée, très pauvre. Dans ces cas-là, comment pouvons-nous faire ? Pouvons-nous être suivis ? La DRAC va-t-elle pouvoir avancer ?

On a quand même un certain nombre de choses qui sont fléchées, notamment un nouveau festival, Label rue, à Ganges, sur lequel le Conseil régional et la DRAC travaillent ensemble, un petit lieux de fabrique pour CIA avec le Conseil régional et la DRAC, etc.

Par ailleurs, je fais partie du groupe « Consolidation, implantation et structuration des compagnies » et voulais ajouter que le problème fondamental dont nous n'avons pas reparlé ici est l'emploi. Nous sommes toujours en attente de propositions de la part de l'État, de nouveaux subventionnements qui remplaceraient peut-être les emplois-jeunes ou en tout cas apporteraient un peu d'apaisement au secteur des arts de la rue, et plus généralement au spectacle vivant. Les emplois-jeunes s'en vont, les contrôles s'effectuent, il y a donc quelque chose qui ne fonctionne pas. C'est dichotomique, car d'un côté il faut tout payer et de l'autre il n'y a plus la possibilité d'obtenir des aides à l'emploi. Certaines régions proposent des emplois tremplin, la nôtre ne le fera pas. Le Conseil régional nous dit qu'il ne débloquera aucune aide à l'emploi tant que l'État ne le fait pas. La culture est un service public. Nous avons donc besoin que des emplois soient financés et cela ne doit pas uniquement concerner les postes de chargés de production ou d'administration. Il faut qu'on nous fasse des propositions. Les arts de la rue sont peut-être plus fragiles que les autres secteurs puisque proportionnellement moins subventionnés. Il est donc nécessaire de replacer la question de l'emploi au cœur du débat.

Philippe Chaudoir : Le groupe de travail dont je m'occupe est sans doute le plus sensible à la question de la temporalité dans la mesure où nous ne parlons pas de choses « essentielles », même si elles sont fondamentales. Non essentielles car elles ne se formulent pas en mesures qui pourraient être présentées au ministère en septembre et qui correspondraient à une ligne budgétaire. Nous sommes sur des logiques à plus longues en termes de réflexion, de construction d'une vulgarisation, d'une sensibilisation du secteur. Pourtant, cela demandera probablement des moyens, mais dans le temps. J'ai simplement envie de dire qu'il faut être sensible à la fois à cette tension de l'urgence, urgence que je comprends complètement par rapport aux contraintes budgétaires, mais aussi à la nécessité de dégager en permanence un temps de réflexion et une consolidation dans la durée.

Thierry Lorent : Ceci dit, il y a un certain nombre d'actions initiatives qui ont été réalisées aux niveau départementale, régional. Il y a déjà un calendrier donné.

Philippe Chaudoir : Tout à fait sur un autre plan, j'ai noté que la notion d'inter régionalité est souvent évoquée. Dans certaines régions, on voit qu'il y a en ce moment une structuration entre des régions. Je pense au grand Sud-Est, Languedoc-Roussillon, PACA et Rhône-Alpes, par exemple. Très récemment, il y a eu une conférence des vice-présidents à la culture et il semble qu'il en sort l'idée que les arts de la rue devraient être les pilotes d'une action inter régionale. Nous n'en sommes bien sûr qu'à un niveau de négociations politiques, et non dans une démarche opérationnelle, mais je crois que c'est une dimension importante. Les services déconcentrés de l'État devraient, à mon sens, aller dans une démarche de concertation sur des pôles inter régionaux pour être en écho avec ces démarches qui tendent à apparaître.

Philippe Saunier-Borrell : Malgré la composition de ce groupe de pilotage, nous ne travaillons pas qu'en famille. Plusieurs groupes, y compris le groupe Diffusion, mènent un travail avec l'ensemble du secteur de la diffusion du spectacle vivant. Nous avons souligné plusieurs blocages, sur la base des dires des acteurs de ce secteur (CND, scènes nationales, etc.), sur l'accompagnement du secteur des arts de la rue. Nous cherchons donc des solutions, mais cette réflexion est largement ouverte à d'autres secteurs même si leurs représentants ne sont pas présents aujourd'hui.

Pierre Sauvageot : Comme Philippe Chaudoir le précise, l'inter directionnel au sein du ministère de la culture et l'interministériel sont des sujets très importants. Pourtant, ils ne sont pas vraiment représentés, même si nous pouvons saluer la présence de Françoise Voelckel qui, à la DAPA, suit les problématiques abordées. J'ai pu rencontrer les membres du cabinet de Jean-Louis Borloo, à l'occasion de Mission Repérage(s) mais aussi en préparation aux questions qui allaient être soulevées dans le cadre du Temps des arts de la

rue. Il y a également un représentant du ministère des Affaires Intérieures qui participe au groupe coordonné par José Rubio. Cette dimension inter ministérielle, et en tout cas inter dimensionnelle dans le cas du ministère de la culture, est à développer et nous allons beaucoup compter sur Thierry Pariente pour nous y aider.

José Rubio : Il me semble que l'on s'institutionnalise. J'assistais ce matin à l'inauguration. Pour certains d'entre nous qui sommes là depuis 20 ans, on peut se demander ce que nous, ainsi que nos successeurs, allons devenir dans les 20 prochaines années. À travers ce qui me touche et ce sur quoi je travaille depuis des années, l'occupation de l'espace public, je me rends compte à quel point les moyens sont nécessaires et indispensables. Quand j'ai commencé, on me disait que nous sommes libres de tout faire dans l'espace public. Mais je suis bien placé pour savoir que c'est un leur. Quand je travaillais à la fois à la Villette et à Aurillac, je voyais la différence de moyens entre les deux lieux.

Ce n'est pas une lamentation, mais il faut être vigilant et essayer de comprendre dans quelle direction nous sommes engagés. Nous allons être extrêmement consommateurs de moyens si nous allons au bout de nos travaux et de notre réflexion. Concernant ce que je suis en train de révéler, c'est-à-dire la sécurité dans l'espace public dans le milieu du théâtre de rue, respecter les règles, pour le public, vis-à-vis du travail (les artistes, les techniciens...), etc., veut dire multiplier les budgets par un coefficient x. Je voudrais donc savoir dans quelle mesure nous sommes suffisamment courageux pour affronter cela. Non pas seulement par rapport au ministère, mais aussi par rapport à des structures comme la Villette, les scènes nationales. Il faudra assumer et affirmer que dans une programmation annuelle de dix compagnies, une sera une compagnie de rue dont le budget peut être aussi élevé que celui d'un orchestre symphonique. C'est une réalité. Et je souhaite que dans 20 ans, les artistes de rue bénéficient des mêmes conditions de travail, de logement, de transport, etc. qu'un artiste d'un tout autre secteur. Mais nous en sommes loin. On entend encore certains programmeurs avouer qu'ils programment du théâtre de rue car c'est une forme moins coûteuse qu'une autre.

Je crois qu'il faut se rendre compte que nous sommes en train de bouger quelque chose d'extrêmement lourd et qu'il faut être courageux, persévérants et se projeter. Si les arts de la rue doivent être placés au centre des politiques culturelles, ou en tout cas parmi les arts majeurs, alors il faudra que la profession et ses partenaires (les collectivités, les institutions ou l'État) acquièrent ensemble de réels moyens. Il faut se rendre compte que cette bataille-là est loin d'être entamée.

Yves Deschamps : Je crois qu'il est difficile de parler d'un dénominateur commun entre les arts de la rue et les autres formes artistiques qui ont plusieurs siècles ou plusieurs décennies. Il y a aussi des spécificités liées aux arts de la rue dont on doit tenir compte et qui ont un coût, effectivement. Quelqu'un donne l'exemple d'une diffusion, par le TNP, à Villeurbanne. Cette équipe de rue, Carabosse, avait par exemple des frais de gardiennage jour et nuit, que Villeurbanne ne voulait pas prendre en charge. Cela relève bien de la nécessité d'avoir des échanges, et en même temps de mesurer les bénéfices et les handicaps de ce secteur pour mettre en place un ensemble de propositions, de réglementations ou de préconisations, qui tiennent compte de ses singularités. Encore faut-il que les groupes de travail que nous sommes puissent les extraire pour les désigner, les énoncer et les évaluer.

Alain Taillard : Je rejoins tout à fait ce que disait José Rubio en matière de droits du travail. Nous allons être confrontés de plus en plus à des problèmes liés à l'application du droit du travail. Nous parlons beaucoup d'argent. Nous pensons aux mesures et au rythme budgétaires dans lequel il va falloir s'inscrire. Nous allons aussi avoir besoin d'être sur des réflexions, d'un autre niveau, c'est-à-dire d'ordre réglementaire. On va là rejoindre d'autres problématiques. À partir des spécificités de notre secteur d'activité, il s'agira de savoir comment nous sommes capables de faire bouger un certain nombre de cadres réglementaires qui, sans mettre en péril tel ou tel dispositif sécuritaire ou disposition du code du travail, nécessiteront pour nous d'être revus, aménagés, adaptés à certaines spécificités extrêmement fortes.

Yves Deschamps : La plupart des groupes de travail se sont exprimés, même brièvement, pour que Thierry Pariente obtienne l'information. Ces propositions sont de nature à colorer l'année 2006.

Compte tenu de la tension qui existe entre l'urgence de caractère administratif et calendaire et les nécessités d'informer et de conduire la réflexion, on peut soumettre cette création d'un fonds que certains appellent l'aide à la commande, d'autres l'aide à la création.

Françoise Voelckel : Il faut faire attention à cette appellation car le terme « fonds » obéit à des règles juridiques précises, et les termes que l'on utilise au départ ont tendance à perdurer. Le vocabulaire en rigueur est à prendre en compte et l'on ne doit pas rentrer dans un dispositif qui serait en dehors de la réglementation.

Yves Deschamps : Bien entendu, mais il s'agit tout d'abord de nous accorder sur le principe.

« Lieux de production », Claude Morizur

L'essentiel du travail se limite à la réflexion concernant les centres nationaux de production. Tout le monde s'emballe s'entendre sur le terme « national » qui, historiquement, est un souhait de voir se structurer la profession et qu'il n'y ait pas qu'un unique centre national (Lieux Publics) en France mais plusieurs. Quant au terme « production », se pose un problème d'ordre juridique qui a été mis en évidence par les conseillers théâtre des DRAC lors de la première réunion de travail. C'est un problème de fond.

Yves Deschamps : Nous reviendrons sur l'appellation. Nous pouvons convenir qu'un juriste soit consulté lors de la prochaine réunion de travail prévue le 14 septembre, pour également mieux connaître les dernières directives de février.

Claude Morizur : Quant au problème de calendrier qui nous est posé-là, il s'agit de savoir quels engagements peuvent être pris à cette époque de l'année par rapport à 2006. Nous devons nous déterminer, en tant que lieux, par rapport aux projets des compagnies dans les deux ou trois mois qui viennent.

Pour revenir aux centres nationaux de production, la définition est difficile s'il n'y a que l'État pour déterminer le cadre.

Yves Deschamps : Pourtant, la définition ne peut pas être que consanguine et doit concerner l'ensemble des partenaires élus susceptibles de participer. Il faut aussi les consulter pour connaître leurs attentes si l'on veut espérer des croisements financiers.

Thierry Pariente : Je voudrais apporter quelques réflexions qui me semblent importantes. Tout d'abord, concernant la dimension symbolique, nous sommes à quatre ans du cinquantième anniversaire de la création du ministère de la Culture. Nous avons commencé par déconcentrer avec les DRAC, puis décentralisé volontairement avec l'arrivée des collectivités territoriales. Il me semble qu'on passe à une étape - je le dis en tant que démocrate et de manière passionnée - qui est l'étape de la professionnalisation. Le ministère ne sera plus, et ne l'est plus déjà, ce qu'il a été au moment de sa fondation, c'est-à-dire un outil, ligne de mire de l'ensemble d'une population parce que nouveau et prescripteur. Le ministère devra travailler avec la profession et toutes les coordinations, tout comme l'ensemble des ministères publics. Ce que vous fondez-là dépasse les arts de la rue. Il y a quelque chose d'exemplaire, je pense, à bâtir une politique culturelle ensemble. Le lieu où l'on peut se rassembler pour que cet ensemble existe, la synthèse, est en cela important. Il faut toujours un point nodal. Le bureau du ministre, rue de Valois, peut être ce point nodal. Il est important que l'on tisse ce fil qui va déborder des arts de la rue. Il ne faut donc pas minimiser votre travail, par rapport à ce qu'est la politique de l'État. Il est nécessaire de dire au ministre, par le biais du président du comité de pilotage, que ce travail synthétise la vie d'élus locaux, de professionnels, de médiateurs, etc. est exemplaire. Il ne me fait pas peur en termes d'institutionnalisation car au fond, il se fabrique de manière à ce que le secteur reste ouvert à d'autres.

Ensuite, est-ce que les DRAC vont suivre les collectivités ? Après tout, cela ne nous gêne pas, bien au contraire, que les collectivités qui ne menaient pas de politique culturelle auparavant s'en construisent une aujourd'hui, annoncent le doublement des budgets et rejoignent l'action que conduit l'État même depuis trente ans. L'État n'a pas à rougir de son travail. Il est très bien que certaines collectivités doublent leurs budgets, mais cela ne veut pas dire que l'État doit le faire. Pour avoir longuement travaillé pour une région, je sais que

l'adjonction de financement des collectivités vaut celui de l'État. Il vaut même, aujourd'hui, beaucoup plus. Les villes, départements, régions et communautés urbaines, tous ensemble, représentent plus que l'État. La différence, pour de nombreuses raisons (alternance politique, etc.), c'est que le seul organe permanent reste l'État. Je suis conscient que les efforts sont nécessaires et qu'ils doivent être poursuivis. Si les collectivités nous rejoignent, c'est tant mieux. Si l'État ne double ou ne triple pas son budget, cela ne doit pas empêcher les autres organes de le faire, mais elles en sont encore très loin. Dites également cela aux élus locaux. Et il ne faut pas que vous deveniez, vous aussi, l'un des vecteurs du discours permanent sur le désengagement de l'État. Je ne pense pas que, parmi les présents autour de cette table, nous soyons nombreux à avoir vécu un réel désengagement de l'État. L'État est présent, qu'il soit de droite ou de gauche, il structure, finance. Mais il faut redire aux élus locaux, élus nationaux pour beaucoup, que les budgets sont votés par les Parlements et que si demain nos députés et nos sénateurs décidaient de favoriser le budget de la culture dans ce pays, le ministre de la culture en serait le premier heureux. C'est pourquoi le lien avec les collectivités est essentiel. Nous avons besoin de nos élus pour que ce pays valorise la culture.

Pour rebondir sur ce que disait José Rubio sont les moyens nécessaires. Cela est évident, mais la question est pourquoi ces moyens sont-ils concentrés sur le seul domaine du spectacle vivant. Concernant la sécurité, nous avons des ressources budgétaires à aller chercher, peut-être ailleurs qu'à la DMDTS. Ou alors il faudrait lui donner des budgets spécifiques qui débordent du soutien à l'acte de création. Ceci est un problème car il induirait que le budget de la DMDTS soit pompé par des secteurs qui le débordent amplement. Est-ce qu'il s'agit d'interministériel, d'un fonds spécifique, etc. ? Je n'ai pas la réponse, mais ceci est à inventer ensemble. Cela ne peut pas fonctionner comme tel. Soit c'est une mission donnée à la DMDTS et l'on double ses budgets, soit c'est la DMDTS +..., mais + quoi ? J'aimerais que nous nous y réfléchissions ensemble.

Enfin, sur les compagnies, je serai très demandeur, de manière très urgente, d'une rencontre entre Alain Taillard, en tant que rapporteur, et Jean-paul Guillot, expert désigné par le ministre pour nourrir les partenaires sociaux de la réflexion de la profession. Il a su écouter et convaincre les coordinations mais je ne sais pas pour autant s'il a bien entendu les problématiques spécifiques du théâtre de rue qui, effectivement, sont très particulières.

Alain Taillard : Il y a eu des contacts via le Fisc, mais il a été bien évidemment question de la problématique globale, dans la généralité du secteur, qui couvre et dépasse largement le secteur des arts de la rue. Je trouve la proposition de rencontrer Jean-Paul Guillot très intéressante. Le groupe peut très rapidement répondre en effet sur les spécificités des arts de la rue.

Thierry Pariente : Je me propose dès la semaine prochaine de faire le lien pour obtenir une heure de conversation avec lui.

Pour revenir rapidement sur la négociation sur l'intermittence, je suis frappé par l'absence de syndicats au sein du comité de pilotage : le SYNDEAC, le SINAVI... Il me semble que le SYNDEAC devrait être alerté, informé et associé, à la fois sur le secteur des arts de la rue et pour la refonte de la réflexion sur la politique culturelle en France et de cette association collective qui mêle professionnels et institutionnels. Je pense qu'il serait nécessaire que le SYNDEAC sache ce que sont ces comités professionnels.

Pierre Sauvageot : Je crois que le SYNDEAC est parfaitement prêt à entendre la parole des arts de la rue via les nouveaux responsables des controversés centres nationaux et via les compagnies, conventionnées en tout cas. Je ne crois pas que l'équipe actuelle du SYNDEAC soit un syndicat de nantis comme ont pu l'être certaines équipes par le passé.

Thierry Pariente : Je ne sais pas si les compagnies de rue intègrent ou pas la réflexion collective sur la vie des compagnies en France. J'aurai bien aimé savoir si elles se sentent proches des réflexions menées car cela a bien évidemment des incidences sur les questions que soulevait Alain Taillard sur le rapport à l'emploi, aux contrats, aux contrôles. Sur la question des contrats, je pense que les choses vont avancer dès septembre car le ministre a négocié qu'un certain nombre de contrats soient mis en place (du type premier emploi) et puissent être spécifiquement affectés à la culture. La mort progressive des emplois jeunes et bien prise en compte pour un remplacement éventuel. Sur l'intermittence

aura lieu, pendant la troisième semaine de septembre, une réunion rue de Valois avec l'ensemble des partenaires sociaux, en présence du ministre, de Arché, des deux patrons des groupes parlementaires (Assemblée nationale et Sénat). Ce n'est pas rien. On ne sait pas ce qui en ressortira mais la démarche est positive. On a mis deux ans à réussir à mettre tout le monde autour de la table et ce sera chose faite. Nous serons tous jugés sur les actes. Jean-Paul Guillot a beaucoup avancé cet été et je ne suis pas pessimiste sur la méthode qu'il a choisie. Mais il faut tous que l'on se dise que ce n'est pas le nouveau protocole qui va résoudre tous les problèmes de fond que nous nous posions avant la réforme de 2003 et que nous continuerons à nous poser après l'écriture d'un nouveau texte. Mais il sera meilleur que l'actuel texte. Le protocole sert trop souvent à certains artistes à masquer les questions crues et profondes.

Concernant l'événement, l'État ne l'attend pas tout particulièrement. Je pense simplement que ce Temps des arts de la rue a été annoncé en 2005 et cette annonce a été, en soi, un événement. Et il y a quelque chose qui va mourir. Non pas seulement pour l'État mais aussi pour les collectivités, les journalistes, etc. On va passer à autre chose. Nous avons réussi à ne pas faire une année des arts de la rue. Nous faisons un temps. Je ne voudrais pas que l'on pense que je ne me montre pas favorable à ces trois ans. Je suis favorable à l'idée du temps et je ne suis pas certain que nous ayons terminé au bout de trois ans, à cause des conventions pluriannuelles par exemple. C'est tant mieux. Ce qui est formidable est que nous structurons un métier sur la durée et c'est une grande novation par rapport à l'année des arts du cirque, qui a fait un travail remarquable mais pour laquelle on se pose déjà la question du suivi et du bilan. Le Temps des arts de la rue, dans mon esprit, n'a pas vocation à s'éteindre et il va dépasser le ministre actuel. Vous devez être porteur de l'idée que le métier ne va pas arrêté de se structurer en 2007. Aussi méfiez-vous des trois ans. Que vous ailliez l'idée de doubler le budget sur trois ans est une chose concrète, sur du plus long terme l'est beaucoup moins. Je trouverai vraiment stupide que le travail de fond que vous menez tous ensemble en ce moment s'arrête au bout de trois ans. Il y a là un noyau formidable. Bien entendu, il pourra prendre d'autres formes après 2007. Je pense que les collectivités attendent aussi un signe.

Par ailleurs, je ne voudrais pas que l'on interprète mal ma pensée quand je dis que l'on est pressé. L'État, le ministre, est capable de faire sa politique. Mais il faut que cela rentre dans les cadres budgétaires qui sont ceux de l'État et que si l'on hésite en septembre il n'y aura rien pour 2006. Alors je vous propose que soit organisée une rencontre entre le ministre et le comité restreint fin septembre ou début octobre (sous réserve de l'agenda, extrêmement lourd en septembre). Ce serait la formule la plus simple, mais je vous laisserai bien sûr apprécier la composition de ce groupe (les rapporteurs aussi ?...)

Yves Deschamps : Nous avons eu hier une réunion entre rapporteurs et comité restreint. La véracité du débat d'hier a montré la preuve que ce groupe était porteur de la légitimité de la réflexion de tous ceux qui font partie du comité et de ceux qui sont associés aux travaux des commissions. Il est déjà convenu que l'on se rassemblerait à nouveau. Cette réunion pourrait avoir lieu la veille de la délégation au ministère.

Stéphane Simonin : Cela supposera de rédiger un document de synthèse qu'il faudra faire circuler à l'ensemble des membres du comité de pilotage.

Marie Moreau-Descoings : Je pense que le ministre peut-être rencontré avant la rédaction de cette synthèse.

Yves Deschamps : Si nous convenons que nous verrons le ministre dans la deuxième quinzaine de septembre, cela veut dire qu'il faut peut-être garder deux jours de travail : l'une pour le comité restreint et l'ensemble des rapporteurs, l'autre pour une rencontre avec le ministre.

Thierry Pariente : Il est relativement facile de voir le ministre, mais par contre c'est utile si cela est décisionnaire. L'intérêt de le voir est d'arriver avec des propositions. Chaque groupe de travail doit pouvoir dire ce qui serait utile de mettre en place sur l'année 2006. Il ne faut pas être irréaliste mais concret. Il faut avant avoir fait la part des choses. Il ne faut peut-être pas doubler le budget de tous les centres production. Il y a sans doute des priorités.

Maud Le Floc'h : Est-ce qu'il ne serait pas opportun de provoquer une réunion interministérielle ?

Yves Deschamps : C'est un peu tôt.

Thierry Pariente : Mais il faudra le mettre à l'ordre du jour de la réunion avec le ministre de manière à ce qu'il puisse en faire un objectif dans le mois ou les deux mois qui suivent. Il faut aussi savoir quels sont les ministères à approcher (intérieur, ville, la santé, le travail...). Donc, concrètement, les deux rendez-vous à prendre sont Jean-Paul Guillot et le ministre.

Jean-Raymond Jacob : Je n'ai pas l'impression que le Temps des arts de la rue a commencé il y a trois mois. Cela fait bien plus longtemps. Nous agissons par contamination et cela marche bien. Je suis très confiant de ce qui se passe. Je suis prêt à défendre l'année passée. Je pense qu'il y a un véritable ressenti sur ce qui a été proposé. Le métier s'en ait emparé et c'est cela qui était important. Et ceux qui ne s'en étaient pas emparés jusque-là sont invités à le faire. Mais il reste des interrogations. Comment expliquer aux 800 compagnies la nécessité de ce que l'on est en train de faire. Ce n'est pas l'heure du bilan mais, concernant la Fédération en tout cas, il y avait plusieurs objectifs : que le carnet de route se mette en place. On sentait qu'il était nécessaire que naissent en région des fédérations, ce qui n'était pas encore le cas il y a deux ans. Aujourd'hui, on sait qu'en Ile-de-France, la Fédération sera conventionnée par sa région. La Fédération Rhône-Alpes se constitue, Bretagne et Midi-Pyrénées également. Ce sont des choses concrètes. Pour la Fédération, c'est sur l'impulsion du Temps des arts de la rue que ces régions s'organisent de cette manière.

Mais il est difficile d'inventer un objet artistique, quel qu'il soit, de manière collégiale. Donc c'est aussi pour cette raison qu'il nous faut du temps. Quand on fonctionne de façon collégiale, on est obligé de passer par toutes les phases nécessaires à l'élaboration d'un événement comme celui-ci. Elles semblent parfois redondantes mais, pour moi, nécessaires.

Par rapport à la communication de ces neuf groupes de travail, il y a déjà un effet miroir de ce qui se passe depuis cette année. Tout d'abord parce que chacun de nous ou chacune des équipes ayant un lieu, un festival... s'est emparé en tête de son édito du Temps des arts de la rue. Il apparaît donc dans chaque revue de presse. Ce n'est pas une épidémie foudroyante, mais nous pouvons être confiants.

Yves Deschamps : Le nombre de colloques et de rencontres qui se sont produits dans les festivals a augmenté de manière considérable. Ce qui nous donne d'ailleurs comme obligation de recueillir ce qui s'est dit ici ou là, à Chalon ou ailleurs, afin que nous en tirions l'essentiel.

• Point rapide sur les autres groupes de travail

Jean-Raymond Jacob : Dans ces groupes de travail, nous agissons sur de l'invisible et sur des choses parfois peu plaisantes mais nécessaires à faire. L'idée est donc de penser à la façon dont nous allons célébrer cela. On ne peut pas se contenter de préconisations quand on parle d'un métier qui est censé bouleverser des choses, embarquer des gens, ouvrir les esprits vers d'autres horizons. L'idée est donc d'arriver à fabriquer quelque chose qui soit à l'image de ce que nous sommes. On sait très bien que nos écritures vont du plus petit au plus gros. Il faudra donc bien trouver une formule qui permettra qu'on se retrouve et que l'on nous retrouve dans cet événement.

Ce n'est pas nos projets mais ceux du groupe. Suite à différentes discussions, quatre propositions ont été proposées :

fabriquer un événement unique et monumental en un seul lieu,
un événement d'ordre collectif de type Téléthon (tout le monde au même moment). Cf. 1 2 3 cirque.

un événement relais que les structures en région pourraient reprendre
plusieurs événements en région.

À la suite de la réunion de ce matin, nous sommes tombés d'accords sur une forme qui réunirait deux concepts : un événement unique en un lieu unique qui serait la partie

émergente d'un événement fabriqué à Pronomade(s,) à Brest, à Chalon... les neuf lieux (et peut-être plus) qui, en 2006, serait sur un travail de fabrication et en 2007 sur un travail de réunion. Il reste à savoir où et comment. On se pose la question de ce qui se passe ici, en région, mais l'objectif est de montrer notre capacité à faire ce que les autres ne sont pas capables de faire. Ce projet ne sera pas, bien évidemment, endémique dans le budget global de 2006. Il faut donc mutualiser nos moyens. Mais cela ne suffira pas. Il faut aussi des moyens supplémentaires. Ici, on a ce qu'on est et ce que chacun peut apporter à l'histoire. Chaque équipe dirigeant un lieu est prête à jouer le jeu, c'est-à-dire à accueillir une idée particulière.

Sur la question du lieu de l'événement 2007, différentes propositions sont avancées. Tout le monde s'accorde à dire qu'il pourrait avoir lieu à Paris. Mais quel que soit le lieu, l'important est d'arriver à la hauteur de notre discours, de notre promesse. Daniel Andrieu a proposé ce matin de faire passer une annonce dans un grand journal du type : « les compagnies associées, le monde du théâtre de rue, le ministère ou encore HLM, etc. recherche(ent) une ville de 30 000 habitants pour accueillir ce moment unique... ». On propose alors à cette ville de l'attirer dans cette histoire. Il est vrai qu'il y a deux types d'embarquement. Les lieux, et donc les régions, représentent le premier embarquement, en 2006, et les compagnies ne faisant pas partie de la première vague nous retrouvent en 2007. Pour arriver à élaborer une trame, un scénario collectif, se réuniront pendant deux jours courant septembre Jeff Thibaut de Délices Dada, Alain Beauchet d'Artonic, Bruno Schnebelin de Ilotopie, Bernant Bellot du Samu et moi-même.

Concernant le calendrier : écriture en automne 2006, fabrication en mai 2006 et émergence au premier semestre 2007.

Emma Drouin : On va rapidement vous demander pourquoi ces personnes-là et pas d'autres ...

Yves Deschamps : Car ils ont choisi d'être dans ce groupe-là, et non les autres.

Emma Drouin : Il n'y a pas de femmes.

Philippe Saunier Borell : Ce matin, il a été spécifié que de plus récentes compagnies que celles des auteurs ici présents fassent partie de ce groupe.

Yves Deschamps : Nous nous sommes aussi dit qu'il est question, pour des raisons de validation, d'approuver une forme, une démarche plutôt qu'une autre, et que le groupe continu à travailler et qu'il peut s'élargir pour le faire, à votre demande ou sur sa proposition.

Jean-Raymond Jacob : Tu peux, si tu le souhaites, participer à cette cellule.

Emma Drouin : Je trouve qu'il est intéressant que cette cellule soit limitée en nombre de personnes. Je voulais souligner qu'il faut assumer le nombre et le choix des personnes car les raisons de ce choix nous seront souvent demandées. Par ailleurs, je ne suis pas intéressée à participer à ce groupe.

• Actions entreprises et à entreprendre en 2005. Priorités 2006. Conclusions.

Pascale Canivet : Il me semble que certains groupes ne sont pas allés jusqu'au bout de leur rapport.

Yves Deschamps : Ils ne font peut-être pas partie des priorités de 2006. Le comité de pilotage n'a pas la volonté de court-circuiter, mais il s'agit de parler des priorités budgétaires de 2006.

Fabrice Lextra : J'ai cru comprendre dans les propos de Thierry Lorent que, dans le mode de fonctionnement, les différents groupes élaborent des propositions, y compris budgétaires, qui sont ensuite soumises à l'adhésion politique.

Marie Moreau-Descoings : Ce dont parle Thierry Pariente est d'essayer de voir, d'ici trois

semaines, quelles peuvent être les préconisations, non pas d'ordre budgétaire, mais en termes de priorités. Il s'agit de savoir quelle doit être la « couleur » à donner à l'année 2006.

Fabrice Lextraït : Je me permets de revenir sur ce point car je l'ai vraiment compris comme cela précédemment. Et cela m'a étonné car cette partie du discours est contradictoire avec certains autres points concernant l'évolution en termes de pratique et de politique culturelle.

Yves Deschamps : Il s'agit là de l'information qui concerne celle du ministre, entouré de ses collaborateurs de la DMDTS et des membres du cabinet. Il s'agit de donner des évaluations, les plus précises et crédibles possibles. Thierry Parient est prêt à les entendre, ce qui ne veut pas dire qu'il les acceptera.

José Rubio : En ce qui me concerne, si je projette dans l'avenir le travail que nous sommes en train de faire, il est clair qu'il va falloir de petits moyens, mais des moyens, et cela dès 2006.

Yves Deschamps : Nous avons effectivement parlé de la nécessité de consacrer des crédits d'étude qui permettent le déplacement d'architectes, d'urbanistes, d'artistes, etc. Il faut les demander.

Jean-Raymond Jacob : L'environnement de travail doit être pris en charge.

Fabrice Lextraït : Nous avons en effet souligné tout à l'heure le fait de ne pas aider tous les lieux, mais ceux qui paraissent prioritaires. Mais il me semble que nous entrerons dans un processus de cogestion dans lequel il y aurait, je le crains, des zones de flou assez dangereuses. Les moyens du travail, du projet commun sont effectivement légitimes. Le flou réside dans le fait de savoir quelle est la responsabilité de la revendication de la profession, quelle est la responsabilité de la revendication du travail et la responsabilité de l'administration et politique.

Yves Deschamps : Il ne s'agit nullement de se substituer à la responsabilité du politique. Ce que nous a demandé Thierry Pariente, c'est de s'organiser pour rencontrer le ministre et de faire des propositions. Ce, pour faire apparaître les projets suffisamment significatifs et qui auront besoin d'une montée en charge en 2006, puis en 2007 et peut-être delà, mais qui restructurent une partie de la profession. C'est donc dans cette perspective-là que je me disais qu'il faut que nous soyons prêt à faire un minimum de propositions synthétiques avec éventuellement des souhaits budgétaires, quitte à ce qu'ils puissent être étagés ou pas sur plusieurs exercices financiers.

Fabrice Lextraït : Par rapport au groupe de pilotage, je pense que c'est un sujet qui n'est pas neutre, une fois que les choix sont faits bien entendu. Si les choix sont à la hauteur de ce que la profession espère, tout ira bien. Mais je me demande, si au contraire certaines propositions sont passées à la trappe ou que certains n'ont pas été « servis », quelle sera la caution des propositions qui auront été faites.

Yves Deschamps : On peut voir quelle a été la caution apportée aux décisions qui ont été prises, dans l'urgence, par le ministère dans la mise en place du Temps des arts de la rue, à la suite du travail de la Fédération.

Fabrice Lextraït : Mais c'est parce que ces réponses ont été honorées à un certain niveau que la profession a accepté de continuer. Comme nous ne sommes pas à la Fédération non plus, il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas une sorte de légitimité du groupe de pilotage.

Pascale Canivet : Je ne sais pas quelle forme prendront ces propositions ou ces préconisations, mais par contre la déontologie de la Fédération veut qu'il n'y ait pas de fléchages déterminant des priorités sur des projets. Par contre, il me semble important que ces propositions soient validées pas le comité de pilotage. Il faut donc s'assurer que les propositions apportées par les groupes, préalablement remises au ministre avant la prochaine réunion du comité de pilotage, soient validées par le comité de pilotage. C'est essentiel et il faut réfléchir à une méthode efficace.

Stéphane Simonin : C'est aussi pour cela que ce sujet est lancé. Je pense qu'il sera

difficile de précipiter un autre comité de pilotage avant la rencontre avec le ministre, même si ce serait l'idéal. Par contre, nous pouvons faire circuler un document comportant des priorités.

Pascale Canivet : Mais dans un délais suffisant pour que nos propres instances puissent être également consultées.

Stéphane Simonin : L'exercice est particulièrement difficile. HorsLesMurs (entre Isabelle et moi-même) suit toutes les réunions des groupes et il s'avère que ces priorités sont très proches des questions transversales. Si nous dégageons les questions croisées, apparaîtront les lignes force qui pourront être, par la suite, traduites par l'administration de manière précise. Je crois qu'il est nécessaire de dégager, plus vite que prévu certes, des préconisations d'étapes qui pourront s'affiner avec le temps. Je vais tenter de faire cet exercice, c'est-à-dire dégager les grandes orientations prioritaires :

On parle de la diffusion dans tous les groupes de travail car c'est le nerf de la guerre pour les compagnies. Ce qui m'a surpris est que, dans les différentes commissions, la question qualitative de la diffusion, c'est-à-dire les conditions de diffusion, soit souvent abordée. On a commencé à discuter de la possibilité d'instaurer des saisons, des dates en dehors des festivals, mais la discussion est allée encore plus loin puisque la notion de résidence de diffusion est maintenant proposée. La question de la commande est également sous-jacente. La question de la diffusion, d'un point de vue quantitatif et qualitatif, apparaît donc récurrente et transversale.

La question de la possibilité, pour les artistes, de la recherche, de l'expérimentation et la question du temps de l'écriture et de sa valorisation ont des résonances dans plusieurs groupes et paraissent importantes. Elles auront une influence certaine dans les créations à venir.

Une autre idée semble considérable, celle de donner la possibilité aux artistes de travailler avec d'autres partenaires, ceux qui réfléchissent sur la ville. Ceci est la passerelle avec architecture et urbanisme.

Cette analyse est subjective et rapide, mais elle tente de tracer des lignes de croisements des différents groupes de travail.

Enfin, il me semble important, au-delà de la structuration et du développement d'une profession, que nous arrivions à apporter au ministre quelque chose de l'ordre du message politique par rapport à une pratique des arts de la rue. La question, là, de l'occupation de l'espace public revient à travers plusieurs groupes, du point de vue de la privatisation de l'espace public et de la nécessité que le développement des villes intègre le spectacle hors les murs et que soit replacer l'artiste au centre de l'espace public.

Cela veut peut-être dire que la réflexion sur l'événement fédérateur devrait intégrer une thématique. C'est peut-être en effet l'occasion de faire passer un message, important, urgent et qui concerne toute la profession, en plus de montrer l'aspect artistique du secteur. Cet exercice est difficile, mais il faut arriver à le faire, et ce plus rapidement que le rythme de travail des groupes de travail. Nous pouvons faire une sorte de synthèse d'étape qui fera sens, en soulignant qu'elle pourra encore évoluer, et qui justifiera la poursuite des efforts d'accompagnement du Temps des arts de la rue par le ministre.

Philippe Chaudoir : Sur le plan méthodologique, j'entends bien cette proposition, mais je crois qu'il y a une confusion entre synthèse et transversalité. Ce n'est pas la même chose. Résoudre la synthèse à la transversalité veut dire que tout ce qui va être la spécificité d'un certain nombre de propos tenus dans certains groupes de travail va disparaître et que l'on ne va prendre en compte que ce qui ressurgir des croisements. Très clairement, la moelle de certains groupes de travail, les mesures spécifiques qui peuvent apparaître dans certain cas vont disparaître ou être noyées dans ce qui revient de manière récurrente. Je pense que c'est problématique. Dans le groupe que je pilote, il y a des éléments qui n'apparaissent dans aucun autre groupe et qui, n'ayant pas un caractère d'urgence, passeraient à la trappe. C'est pourtant à partir de 2006 qu'il faut les initier. Il y a donc une confusion entre l'idée de synthèse et la transversalité. Ceci est à faire et je n'ai aucune remarque à apporter concernant les questions croisées que tu viens de citer. Mais certaines

choses doivent apparaître qui ne sont pas de l'ordre de cette transversalité.

Thierry Lorent : Je partage cet avis. Chaque rapporteur est en mesure de préconiser très clairement, pour mi-septembre, cinq ou six éléments.

Stéphane Simonin : Ce nombre sera à multiplier par 9. Il faudra donc qu'un document fasse la synthèse des cinquante propositions.

Pascale Canivet : Mais c'est un point d'étape. On ne peut pas arriver à une convergence sur trois éléments.

Thierry Lorent : Une demi-page par rapporteur évitera de tomber dans un flot de parole.

Yves Deschamps : Il ne s'agit pas de faire disparaître les choses. Mais il y a urgence à les amorcer en 2006 pour les poursuivre en 2007.

Marie Moreau-Decoings : Pour revenir à ce que disait Pascale, à partir du moment où il y aura une mini synthèse de chaque rapporteur qui n'amaigrira pas la richesse du débat, le ministre et ses services pourront lire et retenir ce qui paraîtra pertinent par rapport à 2006. Il n'est donc pas nécessaire que le comité de pilotage valide puisque chaque rapporteur proposera sa synthèse.

Pascale Canivet : Je voudrais revenir sur la notion de collectivité pilote. Il semble que ce point a été abordé lors des réunions du 4 juillet dernier avec Thierry Parient et Jérôme Bouët. Or, cette question n'apparaît dans aucun des comptes rendus que j'ai pu lire. Je crois comprendre qu'il est important de travailler sur cet éléments-là, notamment par rapport au travail qui est mené au niveau des collectivités locales et territoriales. Il serait souhaitable que nous ayons des premiers éléments de réflexion car en septembre les services seront amenés à identifier les territoires en question.

Yves Deschamps : Je crois qu'ils vont s'identifier d'eux-mêmes et qu'il ne paraîtrait pas sage que nous les désignions. C'est une politique nationale, voulue comme telle. En 2006, en fonction des éléments de réponse des collectivités, il y aura des priorités géographiques à opérer. Mais il ne faut pas que cela apparaisse. C'est une contrainte.

Pascale Canivet : On en parlait pourtant comme une hypothèse de travail il y a quelque temps. La Fédération l'a émise également. Il y a des personnes qui travaillent là-dessus avec leurs instances politiques.

Marie Moreau-Decoings : Je vais redire ce que dit Yves. Il s'agissait l'année dernière de travailler avec les collectivités pilotes pour que le ministère ne soit pas seul à porter cette initiative. Depuis, nous avons discuté de deux ou trois collectivités (Bretagne, PACA, régions qui semblaient bien disposées) car nous essayions de réunir des facteurs facilitants pour créer une synergie entre l'Etat et une collectivité. Comme il n'était pas possible de travailler sur cinq ou six régions car le travail serait colossal, nous avons adopté le terme de collectivités pilotes. Il semble qu'aujourd'hui, des collectivités répondent présentes, ce qui est très positif puisque qu'elles se montraient au départ peu favorables au Temps des arts de la rue. Les tensions politiques sont souvent fortes entre l'Etat et les régions.

Philippe Chaudoir : Une chose s'est passée entre temps en région. Elles sont toutes en effet dans une phase finale d'élaboration de leur commission culturelle. L'analyse qu'on faisait il y a un an et demi ne peut donc pas être similaire à celle faite aujourd'hui.

Pierre Sauvageot : Je voulais revenir sur l'échéance de fin septembre. Nous n'en sommes pas à faire une synthèse et la transversalité n'est pas tout, loin de là. Nous pouvons faire cinquante propositions étant donné que, si le budget de certaines seront élevés, d'autres non. Il est important de garder cette richesse. Il faut juste les hiérarchiser. Par contre, il y a quand même à avancer sur la transversalité. Par exemple sur le « fonds » (qui ne s'appellera pas fonds), sur la commande publique (qui ne s'appellera pas commande) et la diffusion. Il faut peut-être charger plusieurs personnes d'écrire une proposition, de se renseigner auprès de juristes, et de faire le tour des principaux groupes qui travaillent sur les notions de diffusion, production, d'international, d'écritures... pour arriver à faire des propositions précises au ministre. Françoise Voelckel nous disait par exemple que le terme

« fonds » est impropre.

D'autre part, c'est peut-être à Yves Deschamps de relever les complémentarités ou les redites dans les propositions.

Yves Deschamps : Il y aura une réunion entre rapporteurs avant la rencontre avec le ministre.

Pierre Sauvageot : Je pense que sur l'idée de fond, il faut avoir un début de texte et c'est au président à nommer les personnes qui doivent s'y pencher.

José Rubio : Puisqu'il va y avoir une réunion du comité restreint avant la rencontre avec le ministre, je propose que l'on fasse circuler, auparavant, cette demi page de propositions par mail pour que tous les membres du comité puissent réagir. Ainsi, le comité restreint pourra valider ces propositions.

Pierre Sauvageot : Tous ces textes seront mis sur le blog par Isabelle.

Yves Deschamps : C'est ce que propose Stéphane. Les membres ici présents valident donc cette méthodologie.

Maud Le Floc'h : Il faudrait également aborder le point communication que l'on touche du doigt depuis plusieurs réunions.

Yves Deschamps : Nous avons en effet émis l'hypothèse de la création d'un dixième groupe de travail destiné à réfléchir sur la stratégie de communication. Nous pouvons proposer la création d'un groupe pour que les modalités se mettent en place.

Jean-Christophe Bonneau : La communication doit rester au comité de pilotage. Ce ne devrait pas être un dixième groupe. C'est une question de stratégie. Il s'agit de savoir comment aller vers l'extérieur.

Jean-Raymond Jacob : Tout à fait. Mais c'est un métier et il est nécessaire de travailler avec des personnes dont c'est le métier. C'est une manière particulière d'aborder les choses et parfois même opposée à la manière dont nous pourrions aborder les choses. Le communicant nous fait ouvrir les yeux sur certaines choses.

Yves Deschamps : Le comité de pilotage pourrait être assisté par un groupe de travail sur la communication. Tous les groupes de travail font partie du groupe de pilotage de manière intrinsèque (beaucoup de membres font partie des groupes).

Pascale Canivet : Le mieux est peut-être de permettre à un professionnel de la communication d'assister au comité de pilotage afin de lui remettre tous les éléments et pour qu'il puisse réfléchir aux besoins et aux attentes et nous faire des propositions. Plutôt qu'un groupe de communication, il est sans doute nécessaire de consulter un professionnel.

Marie Moreau-Decoings : Je crois qu'il avait été décidé cette année qu'il n'y ait pas de groupe communication car il n'y a pas de budget afférent à la communication. Nous nous étions également dit que le groupe piloté par Philippe Chaudoir pouvait intégrer la dimension de la communication puis compte tenu des compétences et de la formation de Philippe, il a été décidé que ce n'était pas à lui à prendre en charge cette dimension.

Philippe Chaudoir : En dehors de cela, même si ce sont des problématiques connexes, elles ne sont pas du tout du même ordre.

Marie Moreau-Decoings : Il me semble qu'il faudrait créer, au sein du comité de pilotage, un groupe composé de quatre ou cinq personnes, plus intéressées par la communication que d'autres, pouvant réfléchir à ce que l'on pourrait faire en 2006. Est-ce que tout le monde est d'avis d'y afférenter un budget ?

Pierre Sauvageot : Je crois que qu'on est tous d'accord mais c'est simplement une question de terminologie. Il ne faut pas confondre groupe de travail et petite cellule opérationnelle. Ce n'est pas un chantier nouveau que nous ouvrons, ce n'est pas un

chantier de fond, mais une cellule opérationnelle sur un temps défini.

Marie Moreau-Decoings : Un groupe qui émane du comité de pilotage et qui s'intéresse plus particulièrement à la communication.

Stéphane Simonin : Cela dit, il est vrai qu'il y a urgence à démarrer cette cellule-là car elle est très liée au travail de fond des groupes et à la stratégie globale du Temps des arts de la rue. Tout le monde a constaté la forte demande d'information. Il y a eu un effet d'annonce officiel du ministère alors que les groupes travaillent de manière « invisible » ce des points qui concernent la profession ou qui auront une visibilité plus tardive. Il y aura à la fois une action de fond et une action médiatique, au moment de l'événement visible, qui permettra de faire passer les messages. Il faudrait pouvoir dire plus clairement (et pour aller vite) que 2005 est une année de consolidation et de réflexion, 2006 d'invention et d'expérimentation et 2007 de célébration. La communication peut influencer sur les objectifs que les groupes de travail se donnent.

Nicole Ruppert : Thierry Voisin pourrait peut-être faire ce travail de communication.

Marie Moreau-Decoings : Ce n'est pas adroit de prendre un journaliste attaché à un journal.

Philippe Chaudoir : La communication ne concerne pas seulement la presse.

Emma Drouin : Ce que propose Stéphane c'est un début de réflexion sur ce que pourrait être la communication. Trois ou quatre personnes qui ont le désir d'y réfléchir et de faire plusieurs propositions au prochain comité de pilotage pourraient se désigner.

Jean-Raymond Jacob : J'entends bien ce qui se dit. Pour moi, c'est le même cas de figure que pour le poste d'Isabelle. Nous n'avons pas créé de groupe secrétariat ou de groupe coordination. Heureusement qu'elle n'est pas un groupe, même si elle en est un à elle toute seule. Nous n'avons même pas de dossier de presse. Encore une fois, c'est un métier.

Yves Deschamps : C'est donc un salaire et des charges. Nous n'avons pas de budget. Faisons une cellule opérationnelle. Ensuite, dans les propositions que nous ferons pour 2006, nous demanderons au ministère la possibilité de créer un poste concernant la communication. Cela doit s'organiser au fur et à mesure.

Pierre Sauvageot : Nous nous accordons tous sur la nécessité de communiquer et sur le principe de prendre des outils professionnels de la communication. Il faudra bien d'une manière ou d'autre autre que ce soit présent dans les mesures 2006. Je crois que nous pouvons partir de l'idée que le comité de pilotage valide évidemment la nécessité d'une communication plus professionnelle mais il va falloir s'en donner les moyens.

J'aurai bien aimé que l'on prenne un peu de temps pour prendre en compte, collectivement, la parole de Jean-Raymond.

Maud Le Floc'h : La première chose est qu'il serait bien d'entériner enfin une façon de travailler opérationnelle. La deuxième chose est que nous avons un président d'honneur qui est peu présent, qui le sera vraisemblablement peu par la suite et qu'il ne remplit pas sa fonction d'ambassadeur. Il ne se montre pas très communicant. Troisièmement, on s'aperçoit qu'il y a un déficit de représentation de collectivités locales au sein même des commissions du Temps des arts de la rue. J'ai vérifié ce manque de communication en intervenant sur une formation CNFPT où les directeurs de services culturels des collectivités locales n'avaient pas l'information du Temps des arts de la rue. Sachant que ce temps-là est créé pour faire avancer le secteur et apparaître comme un des pans de la création contemporaine, il est urgent de mettre cette communication au programme de 2006 et d'en prévoir un budget. Et je suis d'accord pour y travailler.

Yves Deschamps : D'ici le prochain comité de pilotage, quelles sont les cinq personnes qui seraient intéressées pour faire partie de cette cellule opérationnelle et qui nous permettraient d'argumenter d'ici là la proposition faite au ministre de la nécessité d'un moyen de communication ?

Pascale Canivet : Est-il vraiment nécessaire de trouver des arguments sur la nécessité de communiquer sur le Temps des arts de la rue ?

Marie Moreau-Descoings : La communication est toujours compliquée au ministère de la Culture. Normalement, personne en dehors du ministère n'a le droit de communiquer. Il y a un service de communication, le DIC, qui a pour mission de communiquer sur les actions du ministre. Pourtant, nous avons tout de même réussi, sur l'année des arts du cirque, à prendre un attaché de presse. Donc, les personnes qui se désignent feront des propositions, non pas pour décider le ministre, mais pour obtenir un budget.

Yves Deschamps : Les volontaires : Maud Le Floc'h, Jean-Christophe Bonneau, Pascale Canivet pour la Fédération, Stéphane Simonin et Isabelle Drubigny pour HLM et Isabelle Loursel pour la communication auprès des élus.

Nous proposerons donc au ministre, non pas la création d'un poste, mais l'affectation d'un budget pour la communication.

Pierre Sauvageot : J'avais suivi le groupe événement et avais apporté une contribution. L'articulation en région en 2006 pour un final en 2007 me paraît une idée pertinente. Mais je n'ai pas bien saisi l'implication des centres de production. Ils seront donc les porteurs de ce projet sur 2006. Ceci pose problème étant donné que, pour la plupart d'entre nous, la programmation 2006 est déjà presque terminée. Je n'ai pas cet argent en plus. Évidemment, il n'est pas question que Lieux Publics ne soit pas porteur mais cela représente une grande modification pour le lieu en 2006. J'ai commencé à discuter avec les collectivités avec lesquelles je suis en négociation, notamment la Ville de Marseille, le Département des Bouches-du-Rhône et la Région PACA. J'avais l'intention que ce soit elles qui financent des événements spécifiques Temps des arts de la rue qui partiraient de la thématique commune et qui viendraient trouver leur financement en 2006. Financement qui ne serait donc pas pris sur le budget de Lieux Publics. Construire en 2006, cela veut-il donc dire faire des événements ou venir travailler à Lieux publics et prendre x Euros ?

Par ailleurs, le groupe d'artistes auto proclamés ne me pose aucun problème, mais par rapport à la feuille de route à leur proposer, il ne doit pas s'agir selon moi de l'écriture d'un événement mais de la proposition d'un schéma qui permette à des compagnies et à des lieux d'embrancher sur une histoire. C'est leur proposer une thématique, une poétique... J'avais proposé de travailler sur le temps. Je trouvais en effet que cela pouvait être intéressant du point de vue du sens mais aussi de la communication. Le mandat donné à ce groupe n'est donc pas d'écrire un grand « jetable », mais de proposer une réflexion dans laquelle chacun pourra s'embrancher en fonction ses moyens, de son énergie...

Jean-Raymond Jacob : Il est évident qu'il ne s'agit pas pour nous d'écrire une histoire avec un début et une fin, mais une émotion dont tout le monde peut s'emparer. Mais il faudra quand même fixer un cadre. Si nous allons écrire à plusieurs, c'est justement pour éviter que l'histoire soit trop personnelle.

Concernant les lieux. C'est ce dont nous avons parlé ce matin. Je pense que cet événement doit reposer sur nous, lieux. Ensuite, nous pensons qu'il y aura un effet de mutualisation de moyens.

Pierre Sauvageot : Nous disons pourtant sans cesse que les collectivités sont peu sollicitées.

Jean-Raymond Jacob : Elles le sont totalement. Je pense que nous devons trouver ensemble ce qui sera le tronc commun de tous. On sait très bien que pour que l'événement soit le plus visible possible, il faut de gros moyens. Mais chacun devient le relais de cette histoire là où il est. Il est peut-être possible de trouver les moyens de le faire avec la Ville de Marseille mais pour d'autre ce sera davantage l'énergie de le faire. C'est un tronc commun garanti à trouver. Cette thématique ne doit pas fermer pour autant l'action de chacun. La plupart des lieux pourront allouer entre 15 000 et 30 000 Euros pour accueillir une histoire sur 2006 mais en plus les moyens concrets qui peuvent être trouvés par chaque lieu (collectivités...). Nous passons un « contrat commun » où chacun amène une page de cette histoire. Mais rien n'empêche que cela déborde sur nos régions.

Emma Drouin : Je trouve qu'il est bien que le nombre de personnes soit limité et je comprends le choix des personnes. Mais dans une idée d'ouverture, il me semble dommage qu'il n'y ait pas un artiste issu d'un autre secteur artistique. Par rapport à la notion d'espace public, le groupe devrait inclure au moins un architecte, un urbaniste ou même quelqu'un issu du théâtre... Ce groupe doit être l'occasion d'une rencontre avec d'autres secteurs.

Jean-Raymond Jacob : L'idée est, depuis sa composition, que le groupe s'ouvre à d'autres secteurs, notamment par la présence de Francesca Latuada, qui n'a malheureusement jamais pu venir.

Françoise Voelckel : J'ai été récemment en contact avec une architecte qui vient de terminer une thèse sur le patrimoine urbain et les arts de la rue. Dans le milieu des architectes, ce sont des problématiques qui sont assez peu abordées. Elle serait prête à travailler avec un groupe.

Yves Deschamps met fin à la réunion et rappelle la date du prochain comité de pilotage, le 18 octobre 2005.

ORDRE DU JOUR (initialement prévu)

- Introduction par Yves Deschamps, président du comité national de pilotage.
(10 min.)

- Présentation d'étape des travaux de 5 groupes thématiques. Synthèse des rapporteurs et échange avec le comité de pilotage.
(5 x 20 min.)
 - « Les lieux de production » par Claude Morizur
 - « Structuration des compagnies, lieux d'implantation et rapport au territoire » par Alain Taillard
 - « Formation et métiers » par Michel Crespin
 - « Mieux connaître et faire connaître les arts de la rue » par Philippe Chaudoir
 - « Occupation de l'espace public, environnement technique et sécurité » par José Rubio

- Point rapide sur les autres groupes de travail (« Action internationale », Événement(s) fédérateur(s) »).
(20 min.)

- Actions entreprises et à entreprendre en 2005. Priorités 2006. Conclusions.
(30 min.)